

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 93 (1966)
Heft: 11-12

Artikel: Expressions patoises
Autor: Chessex, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Expressions patoises

par Albert Chesseix

L'an dernier, le « Conteùr » de septembre et celui de novembre ont cité des « patoisismes », locutions propres aux patois, comme il y a des gallicismes, des germanismes, etc. En voici d'autres encore.

Proûpro qu'on ugnon, propre comme un oignon ; mot à mot : « propre qu'un oignon ».

Avâi lesî, avoir le temps ; littéralement : « avoir loisir ». Cette locution est parfois mal comprise, même par des patoisants. C'est ainsi qu'on pouvait lire dans un récent travail de concours : « ié lo z'i », pour : j'ai le temps, comme si « z'i » signifiait « temps » !

Queminçî à lão battre, commencer à se battre ; sens littéral : « commencer à leur battre ».

Lè de bî savâi, c'est évident, cela va de soi, cela va sans dire ; mot à mot : « c'est de beau savoir ».

Pètâ minço, être embarrassé, mal à son aise, être dans ses petits souliers ; littéralement : « péter mince » !

Itre pè l'ottô, être à la maison, chez soi ; sens littéral : « être par la maison ».

Du demi-hâora lyin, à une distance d'une demi-lieue ; mot à mot : « depuis demi-heure loin ».

A tsavon, tout à fait, complètement, à fond ; littéralement : « à bout, à extrémité, à fin ».

Fére dâo bon, faire un bénéfice ; sens littéral : « faire du bon ».

Po bin dere, à vrai dire ; mot à mot : « pour bien dire ».

On monsu que lâi faut onna serveinta, un monsieur à qui il faut une servante ; littéralement : « un monsieur que lui faut une servante ».

Maladî qu'on lâi vâyâi gotta, maladie à laquelle on ne voyait goutte ; sens littéral : « maladie qu'on y voyait goutte ».

A la felâie, d'affilée ; mot à mot : « à la filée ».

Lo bon de l'âdzo, la force de l'âge ; littéralement : « le bon de l'âge ».

Vilyo teimps, ancien temps, autrefois, ancien régime ; sens littéral : « vieux temps ».

Sti an que vin, l'année prochaine ; mot à mot : « cet an qui vient ».

De tî lè z'an, annuel ; littéralement : « de tous les ans ».

On lâi desâi Metsi, on l'appelait (il s'appelait) Michel ; sens littéral : « on lui disait Michel ».

Eimparâ, prendre le parti de quelqu'un, le soutenir, le défendre ; mot à mot : « emparer », verbe qui, bien entendu, n'est pas français dans ce sens.

Dize houit ceint et ôquie, un peu après 1800, quelques années après 1800 ; littéralement : « dix-huit cent et quelque chose ».

Tot soriaud, tout à fait sourd, complètement sourd ; mot à mot : « tout sourd ».

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

auquel est adjointe la CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires
Dépôts d'épargne
Emission de bons de caisse